AR Prefecture

043-214301624-20221215-DCM_2022_12_121-DE Reçu le 21/12/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC DCM 2022-12-121

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 8 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Daniel DILITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Jean-Yves AUBERT, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Corinne TARGHETTA

Présents: 17
Excusés
représentés: 6
Votants: 23

Absents excusés représentés: Monsieur Raoul GANIVET a donné pouvoir à Madame Carole GIGANT, Monsieur David SUC a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Patrice WAUTHIER a donné pouvoir à Madame Maëlle JOLY, Monsieur Pierre ASTOR a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves AUBERT, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Stéphanie GRANOUILLET.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Objet : Création d'un emploi permanent de dentellière sur un poste d'adjoint du patrimoine contractuel à temps non complet

Madame Brigitte ROCHE, adjointe, expose

Suite à la mise en disponibilité pour convenance personnelle d'un agent au sein du Musée des Manufactures de Dentelles d'une durée de 5 ans, la collectivité a diffusé une offre d'emploi sur les sites profil culture et emploi territorial du 26/10 au 27/11/2022 pour un poste de contractuel de catégorie C, filière culturelle à temps non complet de 25 heures. Le poste est à pourvoir à compter du 15 février 2023.

Les missions sont les suivantes :

- la réalisation d'une pochette par an
- la médiation et animation : démonstration de dentelle aux fuseaux pendant les heures d'accueil création et réalisation de produits pour la boutique du musée animation de stage de dentelles 3 à 4 fois par an initiations à la dentelle aux fuseaux visites guidées du musée et ateliers à destination des scolaires Représentation du musée sur des manifestations extérieures (couviges, marché)
- des missions d'accueil, renseignements, orientations et conseils auprès du public
- l'entretien des salles du musée
- la participation à des chantiers de collection

3 personnes ont candidaté. Les entretiens, en présence de Mmes Patricia GOUDARD, maire, Brigitte ROCHE, adjointe, Béatrice BLAY, directrice des services et Fanny ROILETTE, directrice du Musée, ont eu lieu le 6 décembre 2022.

Aux vues des qualifications professionnelles, titulaire du CAP Arts de la dentelle option fuseaux, de l'expérience dans un emploi similaire et de la motivation pour ce poste, il est proposé de retenir la candidature de Mme Marion FAURE.

Ce recrutement entraine la modification du tableau des effectifs avec la création d'un poste d'adjoint du patrimoine contractuel d'une durée de trois ans (Cat C) à temps non complet de 25H.

AR Prefecture

043-214301624-20221215-DCM_2022_12_121-DE Reçu le 21/12/2022

La commission « ressources humaines » du 12/12/2022 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de créer un emploi permanent de dentellière à temps non complet à raison de 25/35è, de catégorie C sur le grade d'adjoint du patrimoine relevant du cadre d'emploi de la filière culturelle
- Modifie en conséquence le tableau des effectifs comme suit à compter du 20 février 2023
- Autorise Le Maire à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi
- **Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent recruté seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2023 au chapitre 012
- **Charge** le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous. Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Patricia GOUDARD

Maute-Loivo

AR Prefecture

043-214301624-20221215-DCM_2022_12_121-DE Reçu le 21/12/2022

DCM 2022-12-121 - Annexe Tableau des Effectifs

		EN	EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POUI	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES	BUDGETAIRES	Du	Durée Hebdomadaire
Grades ou Emplois	Cat	Emplois Permanents TC	Emplois Permanents TNC	Total	Agents Titulaires	Agents non Titulaires	Total	7	TNC
Filière Administrative		5	0	7	2	0	5	5	0
Rédacteur Territorial Principal 1er classe	8	2	0	2	2	0	2	2	
Adjoint Administratif Territorial	U	ĸ	0	æ	К	0	Е	m	
Filière Technique		15	c,	18	16	1	17	15	m
Technicien Principal 1er classe	В	П	0	Н	1	0	1	1	
Agent Maîtrise Principal	v	1	0	Н	1	0	1	1	
Agent Maîtrise	U	က	0	c	3	0	3	m	
Adjoint Technique Principal 1er clas	U	3	1	4	3	0	3	m	1
Adjoint Technique Principal 2è clas	U	3	0	3	3	0	33	ĸ	0
Adjoint Technique Territorial	U	4	2	9	5	1	9	4	2
Filière Sociale		4	0	4	4	0	4	4	0
ATSEM Principal 1er classe	ပ	2	0	2	2	0	2	2	0
ATSEM Principal 2è classe	U	2	0	2	2	0	2	2	
Filière Culturelle		80	2	r.	m	2	5	m	1
Attaché de Conservation Patrimoine	⋖	П		Н		Т	1	1	
Adjoint du Patrimoine Principal 2è clas	U	2	1	3	3	0	3	2	1
Adjoint du Patrimoine	U		-	Н		П	1		Н
Filière Police Municipale		7	0	Н	1	0	1	1	0
Chef de Service Police Municipale	8	\leftarrow	0	Н	П	0	1	H	
TOTAL EMPLOI		28	2	33	29	m	32	28	4